

LIVRET DU SURVEILLANT TEF

(TEF 5 épreuves, TEF Canada, TEFAQ,
TEF Intégration, Résidence et Nationalité)

AVERTISSEMENT

Le Test d'Évaluation de Français est élaboré par la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France (CCI Paris Île-de-France).

TEF Canada → une attestation du TEF CANADA est requise par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) pour les personnes qui souhaitent déposer un dossier d'immigration pour la catégorie des travailleurs qualifiés et de l'expérience canadienne ou souhaitant accéder à la citoyenneté canadienne.

TEFAQ → une attestation du TEFAQ (Test d'Évaluation de Français pour l'Accès au Québec) est requise par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec pour les personnes qui souhaitent déposer un dossier d'immigration.

TEF Intégration, Résidence & Nationalité (IRN) → une attestation du TEF Intégration Résidence et Nationalité est requise par le Ministère de l'Intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration (en France) pour les personnes qui souhaitent :

- valider le **niveau A1** dans le cadre du parcours citoyen OFII
- demander une carte de résident de longue durée (**niveau A2**)
- demander la nationalité française (**niveau B1**)

TEF 5 épreuves → Une attestation du TEF est demandée pour intégrer un établissement scolaire et/ou universitaire. Il se compose de 5 épreuves et il est modulaire : le candidat peut choisir les épreuves à évaluer en fonction de son objectif et des démarches académiques, professionnelles ou personnelles qu'il effectue.

Ce **guide du surveillant** vous fournira des informations pratiques sur le déroulement des épreuves de toutes les versions du TEF.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	2
SOMMAIRE.....	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
CONDITIONS DE PASSATION – ÉPREUVES SUR ORDINATEUR	7
CONDITIONS DE PASSATION – EXPRESSION ORALE	155
APRÈS LE TEST	17
LES POINTS CLÉS DE L'ORGANISATION DES ÉPREUVES	18
FOIRE AUX QUESTIONS	19
ANNEXES.....	23

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le TEF mesure votre **niveau actuel de connaissances et de compétences en français**.

Il se compose comme suit, selon la version du TEF :

LE TEST D'ÉVALUATION DE FRANÇAIS 1 TEST, 5 ÉPREUVES

Compréhension orale • Compréhension écrite • Expression orale • Expression écrite • Lexique et structure

TEF Intégration, Résidence et Nationalité	TEF Canada	TEF Québec (TEFAQ)	Autres usages du TEF
Compréhension orale	Immigration	Obligatoire	De 1 à 5 épreuves en
Compréhension écrite	Compréhension orale	Compréhension orale	fonction des besoins :
Expression orale	Compréhension écrite	Expression orale	Accès aux études
Expression écrite	Expression orale	Optionnelles (requérant principal)	Positionnement
	Expression écrite	Compréhension écrite	Recrutement
	Citoyenneté	Expression écrite	Attestation d'un niveau de langue
	Compréhension orale		
	Expression orale		

Les épreuves se déroulent comme suit :

TEF	Modulaires/non modulaires	Epreuves / Composantes	Nombre de questions/activités	Tps de passation
TEF CANADA	4 épreuves obligatoires	Compréhension écrite	50 questions sur 64 écrans	01:00:00
		Compréhension orale	60 questions sur 51 écrans	00:40:00
		Expression écrite	2 sujets	01:00:00
		Expression orale	2 sujets	00:15:00
TEFAQ	4 épreuves modulaires	Compréhension écrite	50 questions sur 64 écrans	01:00:00
		Compréhension orale	60 questions sur 51 écrans	00:40:00
		Expression écrite	2 sujets	01:00:00
		Expression orale	2 sujets	00:15:00
TEF (1/06/2020)	5 épreuves modulaires	Compréhension écrite	50 questions sur 64 écrans	01:00:00
		Compréhension orale	60 questions sur 51 écrans	00:40:00
		Lexique et Structure	40 questions sur 36 écrans	00:30:00
		Expression écrite	2 sujets	01:00:00
		Expression orale	2 sujets	00:15:00
TEF IRN (1/1/2022)	4 épreuves obligatoires	Compréhension écrite	13 questions	00:30:00
		Compréhension orale	17 questions	00:10:00
		Expression écrite	2 sujets	00:30:00
		Expression orale	2 sujets	00:10:00

L'épreuve de compréhension écrite

Questionnaire à choix multiple. Les questions sont de difficulté différente et portent sur des documents variés relatifs à des situations de la vie quotidienne.

L'épreuve de compréhension orale

Questionnaire à choix multiple. Les questions sont de difficultés différentes et portent sur des documents variés relatifs à des situations de la vie quotidienne.

L'épreuve de lexique et structure

Permet de mesurer la capacité à trouver les mots justes et à comprendre les structures de la phrase.

L'épreuve d'expression orale

Jeu de rôle : se compose de 2 sections.

Chaque candidat est évalué par un examinateur ne le connaissant pas. L'épreuve est enregistrée et transmise à la CCI Paris Île-de-France, qui effectue une 2e évaluation systématique.

L'épreuve d'expression écrite

Rédaction : se compose de 2 sections.

Les copies d'expression écrite remontent automatiquement via l'application Paragraphe sur le Portail et donc mises à disposition des évaluateurs du Français des affaires pour correction.

Toutes les versions du TEF donnent lieu à une attestation de résultats. Sur cette attestation figurent :

- au recto, la photo et la signature du candidat, la répartition des scores obtenus aux différentes épreuves présentées.
- au verso, des commentaires détaillés pour chacune de ces compétences et les niveaux requis pour le TEF Intégration Résidence et Nationalité.

La photo et la signature figurant sur l'attestation de résultats doivent être prises le jour du test via l'application *Passeport*.

CONDITIONS DE PASSATION – ÉPREUVES SUR ORDINATEUR

1. Préparation de la salle

Avant d'accueillir les candidats, vous devez préparer la salle de test :

- en installant la dernière version de l'application Paragraphe, qui a évolué depuis lundi 14 juin 2021 et est devenue votre unique plateforme de passation pour les épreuves écrites et lexique et structure du TEF, à partir de la page suivante : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/paragraphe>
- en gardant le logiciel *Safe Exam Browser* qui doit être bien installé sur les ordinateurs
- en gardant l'accès à la plateforme Performance accessible à partir de la page <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/performance>
- en vous assurant que le son est bien activé sur chaque ordinateur, que les casques audio fonctionnent et que le niveau du son est satisfaisant
- en écrivant au tableau les informations qui vous seront utiles pour la présentation du TEF, des épreuves et de la connexion à la plateforme de test.

⚠ **Attention** ⚠ Si vous ne procédez pas à la mise à jour de votre application, vous ne serez plus en mesure d'utiliser l'application et donc d'organiser les tests.

2. Accueil des candidats

Les candidats doivent se présenter munis de leur convocation et d'une pièce d'identité officielle avec photo (carte nationale d'identité / passeport / permis de conduire en cours de validité).

Vous devez vérifier leur identité, leur indiquer la place qu'ils doivent occuper, et leur communiquer leur code d'accès à utiliser pour effectuer le test (Cf. 4. *Lancement du test*).

À partir de l'application *Passeport*, vous devez faire vérifier aux candidats l'exactitude des données les concernant (nom, prénom et date de naissance, adresse e-mail), apporter les corrections nécessaires et les faire signer.

Rappelez-leur à cette occasion qu'en cas de modification non signalée le jour du test, **AUCUNE** correction ne pourra être effectuée sur l'attestation de résultats à postériori.

3. Présentation du test et des consignes à respecter

Lorsque tous les candidats sont installés, présentez brièvement

- les déclinaisons du TEF en rappelant les homologations :
 - Ministère Français de l'Éducation Nationale
 - Citoyenneté et Immigration Canada (TEF Canada)
 - Ministère français de l'intérieur (TEF Intégration, Résidence et Nationalité)
 - Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (TEFAQ) ;
 - Label ALTE (association réunissant les principaux concepteurs de tests de langue en Europe).

- Rappelez les épreuves constituant le TEF au moyen des pages 4 et 5 de ce document.
- Pour les épreuves de compréhension, indiquez :
 - leur durée (voir tableau page 5 de ce document)
 - que, pour chaque question, il y a le choix entre plusieurs réponses mais une seule réponse est exacte
 - le barème :
 - bonne réponse + 1 point
 - pas de réponse 0 point
 - mauvaise réponse 0 point

- Pour l'épreuve d'expression écrite, indiquez :
 - la durée de l'épreuve : selon le test (voir tableau page 5 de ce document)
 - Le nombre de sujets à traiter (voir tableau 5 de ce document)
 - que la production écrite doit se faire sur le sujet d'expression écrite affichée à l'écran
 - que les feuilles de brouillons sont autorisées uniquement pour l'expression écrite et ce à la demande du candidat. ***Le surveillant a l'obligation par la suite de reprendre la feuille utilisée pour le brouillon et de la détruire. Le candidat ne doit en aucun cas partir avec son brouillon.***

Les consignes à respecter durant l'épreuve : éteindre les téléphones portables, ne pas utiliser de dictionnaires ni aucun document de référence, ne pas communiquer avec d'autres candidats et laisser en évidence sa pièce d'identité pour permettre sa vérification en cours de test.

4. Lancement du test

Pour lancer les épreuves, une seule application permettra de gérer vos sessions. Vous pourrez ainsi lancer depuis Paragraphe les quatre épreuves suivantes : Compréhension écrite, Compréhension orale, Lexique & Structure, et Expression écrite. Vous devez indiquer aux candidats par quelles épreuves il doit commencer et lui demander de saisir sur l'écran de connexion le code d'accès que vous leur aurez communiqué. L'ensemble des codes d'accès est téléchargeable sur la page de la session sur le Portail.

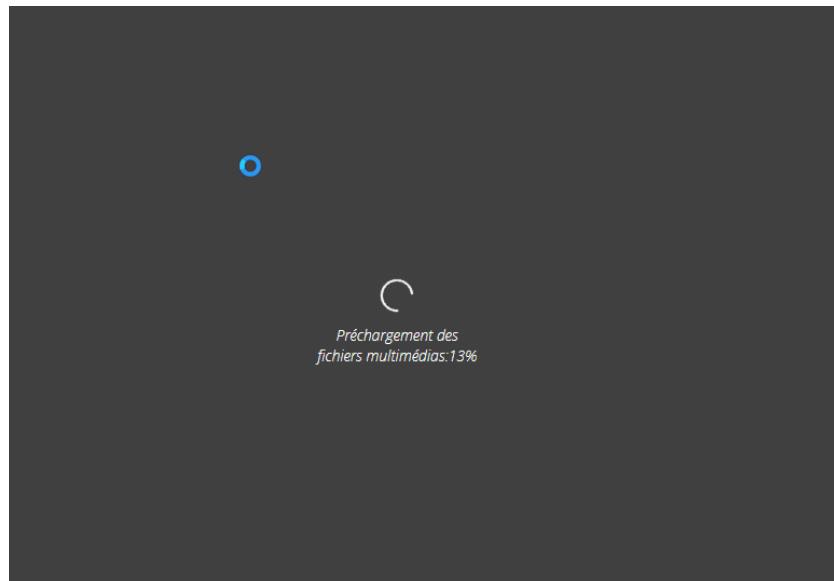


Après saisie du code d'accès, les candidats arrivent sur un écran précisant leur nom et prénom. Ses données seront ensuite toujours visibles à l'écran. Il est primordial de contrôler l'identité des candidats en cours d'épreuves afin de s'assurer que le candidat passant le test est bien celui indiqué à l'écran.



©CCI Paris Île-de-
« Toute reproduction, partielle ou totale, sar

Une fois identifié, le candidat arrive sur une page de chargement des médias : l'ensemble des bandes-son et des images est téléchargé avant la session afin de prévenir tout souci de connexion internet en cours de passation.



5. Accès au questionnaire

Une fois le téléchargement terminé, les candidats accèdent à la page de consignes de la première épreuve. Ces consignes générales leur permettent de se familiariser avec l'interface et de comprendre ce qu'ils auront à faire pendant le test.

Important : les candidats s'identifieront une seule fois pour accéder aux différentes épreuves.

- **Compréhension écrite et Lexique/Structure**

En compréhension écrite et en Lexique/Structure, le candidat navigue à son rythme à travers les questions de l'épreuve. Le bouton « Terminer l'épreuve » n'apparaît que lorsque le candidat a parcouru l'ensemble des questions. Un compteur situé en haut à droite de l'écran indique le temps restant. Une fois la durée de l'épreuve écoulée, celle-ci est validée automatiquement.

CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Michaël Multeau
CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Epreuve : 00:58:39

64

On peut sortir ensemble ce soir à moins que tu ne travailles.

- On peut sortir ensemble ce soir sauf si tu travailles.
- On peut sortir ensemble ce soir si tu travailles moins.
- On peut sortir ensemble ce soir à condition que tu travailles.
- On peut sortir ensemble ce soir au cas où tu aurais moins de travail.

← Précédent Suivant → Terminer

Le candidat est alors automatiquement dirigé vers l'épreuve suivante.

- **Compréhension orale**

En compréhension orale, le passage d'une activité à l'autre est automatique et le candidat n'a pas la possibilité de revenir à une activité précédente (mais lorsqu'une activité comporte plusieurs questions se référant à la même bande-son, le candidat peut naviguer entre ces questions). L'épreuve prend fin automatiquement.

- **Expression écrite**

Vous retrouverez cette épreuve que vous passiez le TEF Canada, le TEFAQ, le TEF Intégration Résidence et Nationalité mais avec des durées d'épreuve différentes :

TEF, TEF Canada, TEFAQ	TEF Intégration Résidence et Nationalité
Durée de l'épreuve d'expression écrite : 60 minutes pour 2 activités <ul style="list-style-type: none"> • Section A : 80 mots minimum • Section B : 200 mots minimum 	Durée de l'épreuve d'expression écrite : 30 minutes pour 2 activités <ul style="list-style-type: none"> • Section A : 40 mots minimum • Section B : 80 mots minimum
Composition de l'épreuve : Section A : Activité d'évaluation de la capacité à Transmettre des informations : « épreuve du fait divers » Section B : Activité d'évaluation de la capacité à exprimer et justifier son point de vue « épreuve de la lettre »	Composition de l'épreuve : Section A : Activité d'évaluation de la capacité à rédigier un message pour prendre des nouvelles « Écrit très court pour une situation informelle » Section B : Activité d'évaluation de la capacité à exposer ses motivations pour convaincre « Texte de motivation (candidature, inscription, participation à un concours / Situation formelle) »

Pour cette épreuve, le candidat peut commencer par la section de son choix et revenir sur une section pour relire et terminer. Une fois que le candidat clique sur terminer, il ne peut plus revenir à l'épreuve.

Dans le cas où un candidat se trouverait en situation d'illectronisme avéré, le Français des affaires a mis en place une procédure :

Le centre agréé contacte son chargé de relation client pour lui faire part d'un candidat en situation d'illectronisme et demande l'accord pour passer l'épreuve de production écrite en version papier.

- Le candidat est placé devant le logiciel Paragraphe
- Le candidat se connecte normalement avec son code d'accès
- Le candidat consulte le/les sujets à l'écran qu'il devra traiter sur papier
- Le candidat rédige son texte sur le modèle papier envoyé par le chargé de clientèle
- Le candidat s'arrête quand le logiciel l'indique

Attention : le surveillant doit être particulièrement vigilant sur le temps et doit chronométrer en parallèle afin de ne pas avantager le candidat

- Le centre scanne ensuite la copie et la dépose sur le Portail manuellement (en plus de la copie vierge transmise automatiquement par Paragraphe).

L'utilisation de la version papier doit rester occasionnelle.

Si le chargé de relation client s'aperçoit d'une trop grande demande d'un centre agréé, il pourra refuser l'accès à la version papier.

Le centre agréé devra alors faire passer les candidats en version électronique.

6. Surveillance

Pendant toute la durée de passation des épreuves, aucune sortie n'est autorisée, excepté en cas d'urgence ou en cas de problème de santé signalé par le candidat avant le début des épreuves et justifié par un certificat médical. Le candidat sera alors placé de sorte qu'il puisse sortir facilement et rapidement.

Pendant toute la durée de l'épreuve, les candidats n'ont pas l'autorisation de communiquer entre eux.

Aucun retardataire n'est admis dans la salle une fois que le test a commencé.

Aucun document autre que la pièce d'identité des candidats ne doit figurer sur les tables. Les dictionnaires (unilingues, bilingues, électroniques...), les stylos et feuilles de papier ne sont pas autorisés. Les téléphones doivent être éteints et ne peuvent pas être utilisés comme montre ou chronomètre.


Un contrôle de l'identité doit impérativement être entrepris en cours d'épreuve. La pièce d'identité doit correspondre au candidat et l'identité du candidat doit être celle indiquée en haut à droite de l'écran.

En cas d'abandon, le candidat doit se signaler discrètement au surveillant ou au Responsable TEF. Celui-ci signale l'abandon sur la feuille d'anomalies et sur la feuille d'émargement.

En cas de faute grave de la part d'un candidat (s'il perturbe la passation du test), de flagrant délit de fraude ou de tentative de fraude (s'il continue à copier sur un autre malgré un premier avertissement, s'il communique ou tente de communiquer avec d'autres candidats...), le Responsable TEF doit se référer à l'**Annexe 2** de ce document pour déterminer la sanction à appliquer. Tout renvoi doit être motivé et impérativement justifié oralement auprès du candidat impliqué. Le Responsable TEF doit en expliquer les raisons précises par écrit au Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France sur la **Feuille d'anomalies**.

Les candidats sont sensibilisés par le Responsable TEF aux risques qu'ils prennent en cas de tentative de fraude, à savoir la non-transmission des résultats et l'interdiction de passer le test pendant une durée définie par le Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France, faisant l'objet d'un procès-verbal et d'un courrier adressés au Centre agréé. Une copie de la lettre est remise au candidat par le responsable du centre agréé TEF, l'informant de la sanction prise par le Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France à son égard.

7. En cas de souci en cours d'épreuve

En cas de problème, la seule possibilité de quitter le navigateur sécurisé pour apporter une solution est de cliquer sur le bouton  en bas à droite de l'écran et de renseigner le mot de passe **tef\$2019**

Attention : ne surtout pas transmettre ce code aux candidats !

Il peut exister de possibles incidents qui peuvent entraver la passation du test. Exemples de situations : un bruit excessif à l'extérieur de la salle ou du bâtiment, une coupure de courant, d'internet, un incendie ou exercice d'incendie, etc...

Dans les cas les moins urgents, le surveillant doit quitter le navigateur sécurisé comme mentionné ci-dessus. Si la situation permet une reprise du test, le candidat peut utiliser son code pour se reconnecter et reprend là où il s'est arrêté.

Dans le cas où le surveillant doit quitter la salle avec les candidats, il faudra contacter son chargé de clientèle qui mettra tout en œuvre pour accompagner le centre et les candidats, et trouver la solution adéquate selon le cas qui se présente.

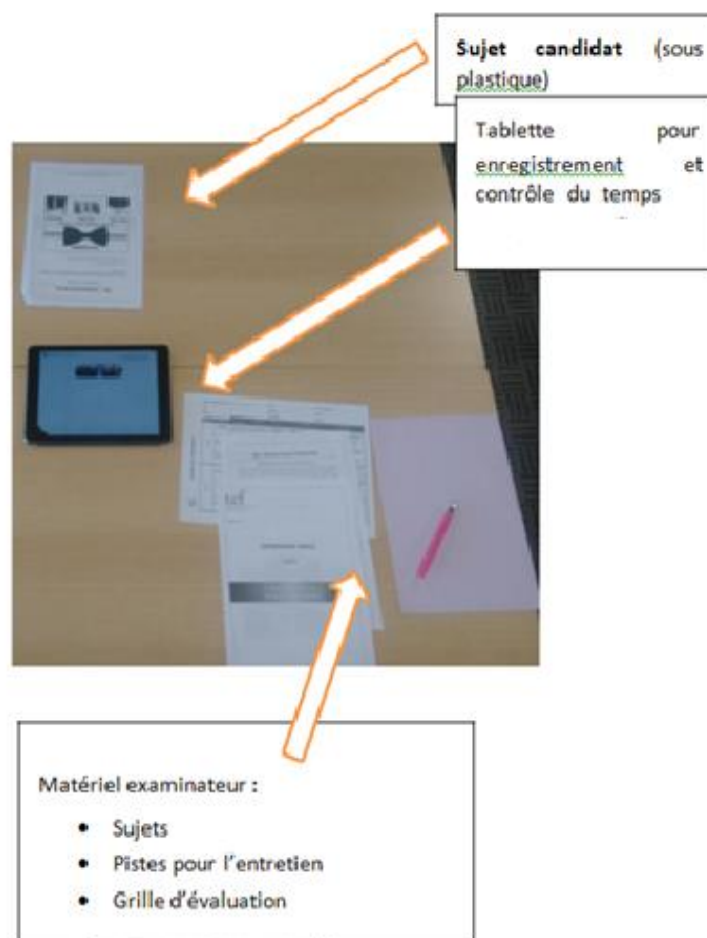
Plusieurs situations sont énumérées dans la FAQ à la fin de ce guide pour indiquer quelques réponses à des situations courantes.

CONDITIONS DE PASSATION – EXPRESSION ORALE

Attention : Chaque candidat est évalué par un examinateur ne le connaissant pas. L'épreuve est enregistrée et transmise à la CCI Paris Île-de-France, qui effectue une 2e évaluation systématique.

1. Préparation des salles

Pour la passation de l'épreuve, le candidat s'assoit face au jury. Le matériel d'enregistrement est placé à égale distance entre le candidat et le jury. La disposition suivante est recommandée :



2. Accueil des candidats

Chaque jury ne peut admettre qu'un seul candidat à la fois dans sa salle. Lors de son entrée dans la salle, le candidat doit présenter sa convocation et une pièce d'identité officielle avec photo (carte nationale d'identité / passeport / permis de conduire en cours de validité) aux

3. À l'issue de l'épreuve

- Signifiez aux candidats la fin de l'épreuve ;
- Récupérez tous les sujets d'expression orale ;
- Laissez sortir les candidats

APRÈS LE TEST

Les épreuves d'expression écrite et d'expression orale du TEF font systématiquement l'objet d'une double correction/évaluation par la CCI Paris Île-de-France.

Les résultats des candidats sont communiqués au responsable TEF du centre sous forme de tableau récapitulatif déposé dans le Portail. **Le candidat reçoit son attestation au format dématérialisé directement sur l'adresse e-mail qu'il a communiqué lors de son inscription.**


Les attestations sont mises à la disposition du **responsable TEF** dans le Portail par session et par candidat. Il est chargé de les transmettre aux candidats qui n'ont pas reçu l'attestation envoyée par la CCI. Il faudra bien préciser aux les candidats de regarder dans les courriers indésirables car le courriel envoyé par la CCI a tendance à s'y placer.

LES POINTS CLÉS DE L'ORGANISATION DES ÉPREUVES

- **Préparation de la salle d'ordinateurs**
 - Mettre à jour les applications et le système d'exploitation
 - Connexion des ordinateurs à la plateforme des tests et examens
 - Vérification de la qualité sonore
- **Préparation des salles d'examen pour l'épreuve d'expression orale**
- **Accueil des candidats**
 - Vérification de l'identité
 - Émargement via Passeport
 - Placement des candidats
- **Présentation du test et des épreuves**
- **Accompagnement des candidats pour le lancement du test sur ordinateur**
- **Surveillance**
 - Contrôle de l'identité des candidats
 - Signalement des anomalies

FOIRE AUX QUESTIONS

- **Que faire si le candidat n'entend pas de son pendant le test ?**

En cas de problème, la seule possibilité de quitter le navigateur sécurisé pour apporter une solution est de cliquer sur le bouton  en bas à droite de l'écran et de renseigner le mot de passe **tef\$2019**

Attention : ne surtout pas transmettre ce code aux candidats !

Après vous être assuré que le son est bien réglé (en lançant une bande-son du dossier "Musique" du PC ou en écoutant une vidéo sur internet), vous pouvez reconnecter le candidat avec son code d'accès.

- **Le code d'accès du candidat ne fonctionne pas, que dois-je faire ?**

Dans ce cas :

- Vérifiez que la saisie du code du candidat est correcte et conforme au code disponible sur le fichier PDF du Portail.
- Vous pouvez re-saisir le code d'accès pour le candidat.
- Le cas échéant, vous pouvez utiliser le code d'accès d'un candidat virtuel. Dans ce cas, notez-le bien dans la fiche d'anomalies déposée sur le Portail (les nom et prénom du candidat et le numéro du candidat virtuel (1 à 5) utilisé). Merci de préciser également l'anomalie rencontrée.

- **Mon centre rencontre une panne réseau au moment de la passation, que dois-je faire ?**

- Si la panne est temporaire : dès que la connexion est rétablie, les candidats doivent se reconnecter avec leur code d'accès nominatif. Le test reprend là où il s'est arrêté.
- Si la panne est permanente : il sera nécessaire de reporter la session à une date ultérieure, informez votre chargé-e de relations clients.

NB: dans la mesure du possible, nous conseillons d'utiliser les connexions filaires. Si votre centre rencontre des problèmes de connexion de façon récurrente, contactez-nous, nous étudierons avec vous d'autres solutions.

- **Les outils de passations ne fonctionnent pas, que dois-je faire?**

Paragraphe ne fonctionne pas

Vous avez la possibilité de passer la CE-CO en téléchargeant Performance [ici](#).

Passeport ne fonctionne pas

Vous pouvez réaliser l'enregistrement des oraux manuellement (tablette, smartphone, dictaphone...) , faire signer chaque candidat sur une feuille unique, les prendre en photo et déposer ces éléments manuellement sur le Portail, pour chaque candidat.

Pour ces deux cas,

- Si le dysfonctionnement a lieu en semaine : contactez votre chargé-e de relations clients pour les épreuves non réalisées.
- Si le dysfonctionnement a lieu le week-end: veuillez reporter les épreuves qui n'ont pas pu être réalisées sur la feuille d'anomalies et contactez votre chargé-e de relations clients.

- **L'écran du poste d'un candidat se bloque en cours de passation, que dois-je faire ?**

- Le surveillant doit sortir en utilisant le code de déverrouillage associé à l'application en cours (Voir guides).
- Le candidat revient sur la page d'accueil, il clique pour retourner dans l'application en cours de passation pour la finaliser son épreuve.
- Si le test ne reprend pas et que l'écran reste bloqué, vous pouvez utiliser le code d'accès d'un candidat virtuel. N'oubliez pas de renseigner et déposer sur le Portail la feuille d'anomalies précisant le nom et prénom du candidat et le numéro du candidat virtuel utilisé.

- **Que faire si un candidat n'a pas le son lors de l'épreuve de compréhension orale ?**

- Avant de démarrer les épreuves, une page permet aux candidats de tester le bon fonctionnement du son. En cas de problème, le candidat doit informer le surveillant avant de démarrer les épreuves.
- Vérifiez le bon raccordement du casque et le paramétrage.

Les spécificités de l'épreuve de compréhension orale

- ✓ Selon les questions, les bandes son démarrent au bout de 20 secondes pour laisser le temps aux candidats de lire les réponses (cette information est énoncée dans la consigne), précisez-le aux candidats.
- ✓ Certaines bandes son sont courtes et rapides, conseillez aux candidats de bien rester concentrés durant toute l'épreuve.
- ✓ Selon les questions, il peut y avoir deux écoutes de la bande son (cette information est énoncée dans la consigne), précisez-le aux candidats.

- **Je ne retrouve pas l'épreuve d'expression écrite d'un candidat sur le Portail, que faire?**

Télétransmission de la copie

- Sur le poste utilisé par le candidat, ouvrez Paragraphe et connectez-vous à votre espace depuis « Accès Centre » .
- Choisissez la session concernée et cliquez sur « Télétransmettre » , pour que la copie remonte sur le Portail.
- Vérifiez sur le Portail que la copie est bien remontée (coche verte)

Télécharger la copie du candidat

- Sur le poste utilisé par le candidat, ouvrez Paragraphe et connectez-vous à votre espace depuis « Accès Centre ».
- Choisissez la session concernée et cliquez sur « Voir les fichiers », dans l'explorateur de fichiers qui s'ouvrira. choisissez le dossier avec la date de la session (Exemple: 2021-05-18).
- Téléchargez le fichier PDF qui porte le numéro du candidat et déposez-le manuellement sur le portail.

Démarrer l'épreuve du candidat

Il est possible que le test du candidat ne soit pas terminé, Paragraphe a été arrêté avant que le candidat ne termine son épreuve.

- Rendez-vous dans votre Espace Centre, après connexion à « Accès centre »
- Choisissez la session concernée et cliquez sur le bouton « Voir Candidats », pour accéder à la liste des candidats.
- Retrouvez le candidat concerné, si la production est encore disponible, cliquez sur le bouton « Reprendre », cela affichera la production du candidat.
- Vérifiez que le candidat a bien rédigé sa ou ses réponses, puis cliquez sur « Terminer » ce qui devrait déclencher la production du fichier PDF et l'envoi vers le Portail.
- Vérifiez ensuite sur le Portail que la copie est bien remontée.

ANNEXES

Décisions à prendre en cas de fraude ou tentative de fraude

	AVANT L'ÉPREUVE	PENDANT L'ÉPREUVE	APRES L'ÉPREUVE
Usurpation d'identité (la personne passant le teste n'est pas le candidat attendu)	Interdiction de composer + Exclusion de la salle + Feuille d'anomalies	Interdiction de composer + Exclusion de la salle (temps et bande-son stoppés jusqu'à la sortie du candidat) + Feuille d'anomalies	Invalidation de la production + Feuille d'anomalies
Absence de document d'identité (sans justificatif de perte ou de vol)	Interdiction de composer + Exclusion de la salle + Feuille d'anomalies		
Antisèches, triche avérée avec documents à l'appui, découverte d'un document permettant la triche	Rappel à l'ordre + Confiscation des antisèches	Interdiction de composer + Exclusion de la salle (temps et bande-son stoppés jusqu'à la sortie du candidat) + Feuille d'anomalies	Invalidation de la production + Feuille d'anomalies
Tentative de triche (communication avec un autre candidat, ...)		Rappel à l'ordre + Exclusion si le candidat poursuit ses tentatives	
Comportement gênant (parler fort, souffler bruyamment, taper sur la table...)	Rappel à l'ordre + Exclusion si le candidat persiste	Rappel à l'ordre + Exclusion si le candidat persiste	
Refus de retourner le matériel			Rappel à l'ordre + Invalidation de la production si le candidat persiste

TEF
Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France
Le français des affaires
5 rue armand Moisant
75015 PARIS
France

Courriel : tef@cci-paris-idf.fr
Adresse du site internet : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/>